

Saulchery Info Juillet 2014

Le mot du Meire



Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes chaleureux remerciements pour la confiance que vous avez apportée à cette nouvelle équipe, lors des dernières élections municipales de mars dernier. Soyez assurés qu'elle saura être à l'écoute de tous les habitants de la commune et essaiera dans la mesure du possible, de répondre au mieux, aux attentes de chacun, tout en veillant à ne pas alourdir la fiscalité locale.

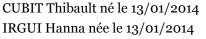
Les nouveaux élus ont eu l'occasion au cours de ces trois premiers mois de mandat, de découvrir l'ampleur de la tâche à accomplir, et les engagements et responsabilités qu'ils ont acceptés d'assumer pour ces six années à venir, en étant conscients des problèmes et difficultés à affronter dans ce monde fait d'incertitudes, de réorganisations territoriales diverses et des projets futurs de l'état. Ils ont connaissance des problèmes à résoudre, la volonté de s'investir pleinement au sein du conseil municipal et pour le bien être de notre commune.

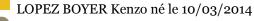
L'information, élément essentiel de la communication et du lien entre tous, est une des priorités de cette nouvelle équipe. Le bulletin d'informations « Saulchery Info » continuera à vous être présenté sous sa forme actuelle, semestriellement ou en fonction de l'actualité. La commission chargée de la communication travaille sur la mise en place d'un site internet. Des informations vous seront apportées prochainement à ce sujet.

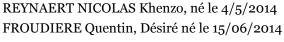
Je ne peux en abordant le thème de l'information, oublier les recommandations des services de la gendarmerie concernant les faits de multiplication des vols et cambriolages de plus en plus fréquents sur nos communes. Lors d'une réunion de la communauté de communes du Canton de CHARLY (C.C.C.C.), le Capitaine Ventribout, responsable des gendarmes de l'arrondissement, accompagné du Major Maurice, responsable de la brigade de Charly sur marne, ont demandé à toutes les communes de la C.C.C.C. d'adhérer à la charte « Voisin vigilant ». Les gendarmes nous demandent à travers cette charte le soutien et l'aide de la population, par de simples gestes citoyens. Il n'est en aucun cas question de délation, mais le simple fait de prendre son téléphone et d'appeler le 17 pour signaler le comportement d'individus ou de véhicules qui vous paraissent suspects, permet aux gendarmes de réagir rapidement et d'interpeler ou de contrôler les éventuels auteurs d'actes délictuels. Pour information, lorsque vous composer **le 17**, votre appel est pris immédiatement en charge par le centre d'appels de la gendarmerie de Laon **disponible 24h sur 24**. N'essayer pas d'appeler la brigade de Charly, ayez le réflex citoyen, appelez le 17. Les gendarmes vous répondront immédiatement.

Bien cordialement, Claude PAUDIERE

Neiseances







LECLERC Emilie, Hèlène née le 19/06/2014

Deces

Mme AUBRUN Mireille, le 4 mars 2014 à LA TESTE DE BUCH Mme CALLET Ida, le 11 mars 2014 à VILLIERS SAINT DENIS

M. KOEHNKE Claude, le 31 mars 2014 à CHATEAU-THIERRY

Mme RICADAT Monique, le 16 avril 2014 à VILLIERS SAINT DENIS Mme MANTEL Reine, le 21 avril 2014 à CHEZY SUR MARNE

Meriegee

Sandra COUSIN et Wilfrid LANCELLE le lundi 7 juillet 2014 à 16h.



Cécile GAUTIER et Florent GOSSELIN le samedi 12 juillet 2014 à 14h15.



Brigitte TOUBOUL et Michel URY le 12 juillet 2014 à 16h30.



Moreires d'ouverture Meirie

Horaires d'été du secrétariat:

Du 4 au 24 août 2014 inclus, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public seront les suivants :



Les mercredis 6 et 13 août : de 9h à 13h

Le vendredi 8 août : de 14h à 19h Du 19 au 23 août : de 9h à 12h

Réouverture aux horaires habituels, le lundi 25 août 2014:

Lundi: de 15h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h

Samedi: de 10h à 12h

Treueum











En haut à gauche :

Travaux de voirie du pont de ruvet à la place de la mairie : travaux financés par l'USESA (réfection du réseau d'eau potable et de la voirie par les services de la voirie départementale de Chateau-Thierry.

En haut à droite :

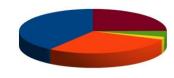
Cour du cabaret

En bas:

Pont sur le ru du ruvet, chemin vert : fréquemment utilisé et vétuste donc devenu trop menaçant pour la sécurité d'autrui, il a été entièrement refait.

Jegbud





	Dépenses		
Charges a caractère général	273 900,00		
Charges de personnel	195 600,00	28,7%	
Charges financières	13 500,00	2,0%	
Virement à la section d'inv.	30 000,00		
Autres	168 765,00	24,8%	
Total	681 765,00		

Fonctionnement



	Investissement Dépenses	
Remboursement d'emprunts	37 100,00	14,2%
Équipement	217 844,74	83,4%
Autres	6 200,00	2,4%
Total	261 144,74	



	Fonctionnement Recettes		
Impôts et taxes	322 719,00	47,3%	
Dotations et subventions	132 836,00	19,5%	
Excédent antérieur reporté	203 795,00	29,9%	
Autres	22 415,00	3,3%	
Total	681765,00		



	Investissement		
	Recettes		
Emprunts	38 540,00	14,8%	
Subventions	71 725,74	27,5%	
Dotations	27 337,00	10,5%	
Virement a la section fonc.	30 000,00	11,5%	
Résultat reporté	63 542,00	24,3%	
Autres	30 000,00	11,5%	
Total	261 144,74		

USESA

MESSAGE DE L'UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE



Mesdames, Messieurs,

Suite aux élections municipales de mars 2014, le Comité Syndical de l'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne) a été renouvelé pour la période 2014/2020. De la même manière, il convient de renouveler les membres de la Commission des Usagers, qui étaient en place sur la période 2008/2014.



Rôle de la commission des Usagers - Extrait du règlement intérieur :

Cette commission a pour objet de permettre aux usagers des services publics, d'obtenir une information sur le fonctionnement effectif du Service d'Eau de l'USESA, d'être consulté sur certaines mesures relatives à son organisation et d'émettre toute proposition utile en vue d'adaptations qui pourraient être

nécessaires, sans toutefois se substituer aux élus de l'USESA issus de la démocratie municipale.

Si cette démarche vous intéresse, merci de nous le faire savoir par courrier, téléphone, ou courriel avant le 15/09/2014.

USESA - Ferme du Rû Chailly 02650 FOSSOY - Tel 03.23.71.02.80. - Fax 03.23.71.56.31.

Courriel: contact.eau@usesa.fr

Coneeil municipal

(de gauche à droite)

<u>DUPRE Thierry</u>: Conseiller municipal. Membre des commissions finances, communication et fêtes et animations. <u>DESOEUVRES François</u>: Conseiller municipal. Vice président de la commission fêtes et animations. Membre des commissions finances et groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles. Représentant de la commune suppléant auprès du SICFI, membre titulaire du syndicat assainissement de Charly et membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

<u>POUPART Daniel</u>: Adjoint au maire.Vice président de la commission Travaux Membre des commissions finances, fêtes et animations et groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles.

<u>CHEVRIER Patrick</u>: Conseiller municipal. Représentant de la commune titulaire auprès de SIVU Picoterie et du CNAS. Membre des commissions travaux, fêtes et animations et salle polyvalente.

<u>GARDON Julien</u>: Conseiller municipal. Vice président de la commission finances. Membre des commissions travaux et fêtes et animations. Membre suppléant du syndicat assainissement de Charly et membre suppléant à la commision d'appel d'offres.

<u>COSTES GAILLARD Régine</u>: Adjointe au maire. Vice présidente de la commission affaires scolaires. Membre des commissions finances, travaux, communication, fêtes et animations, groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles, salle polyvalente. Membre titulaire de la commission d'appels d'offres.

<u>NIOBE Yanice</u>: Conseiller municipal. Membre des commissions affaires scolaires, travaux, fêtes et animations et salle polyvalente. Membre du CCAS. Délégué auprès de l'USEDA. Représentant de la commune titulaire auprès du SICFI. Correspondant à la défense.



<u>PAUDIERE Claude</u>: Maire. Président des commissions communales. Président du CCAS. Président du syndicat assainissement de Charly. Délégué auprès de l'USESA.

BRISVILLE Rémy: Conseiller municipal.

Membre des commissions affaires scolaires,

Travaux, fêtes et animations et groupe de travail
travaux hydrauliques/vignobles.

<u>PELAN Jean-François</u>: Conseiller municipal. Membre des commissions affaires scolaires, travaux, communication et fêtes et animations. Représentant de la commune suppléant auprès du SIVU Picoterie.

<u>GRATIOT Nicolas</u>: Conseiller municipal.

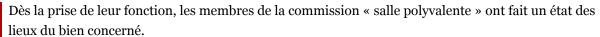
Membre des commissions finances, travaux, fêtes

et animations, groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles et salle polyvalente. Membre titulaire de la commission d'appels d'offres, membre suppléant du syndicat assainissement de Charly. \bullet

<u>CHABROL Florence</u>: Conseillère municipale. Membre des commissions fêtes et animations et groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles. Représentante de la commune suppléante auprès du SICFI et SIVU Picoterie. <u>COUSIN Sandra</u>: Conseillère municipale. Vice présidente de la commission communication. Membre de la commission fêtes et animations. Membre du CCAS. Membre suppléante de la commission d'appels d'offres. <u>FRANC Juliette</u>: Conseillère municipale. Membre des commissions affaires scolaires, travaux, communication, fêtes et animations et groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles. Membre du CCAS. Représentant de la commune titulaire auprès du SICFI.

<u>ROUX Guy</u>: Adjoint au maire. Membre des commissions finances, travaux, fêtes et animations et groupe de travail travaux hydrauliques/vignobles. Délégué auprès de l'USESA. Délégué suppléant auprès de l'USEDA. Membre suppléant de la commission appels d'offres.

Salle polyvelente: revision du montant de la caution





Une liste des points à améliorer a été rédigée : électricité, chauffage, peintures, escaliers menant à la scène.... Des devis seront établis et soumis au Conseil dans les mois à venir.

Constat a été également fait sur la qualité des biens mis à disposition lors des locations.

La commission soumet à l'Assemblée sa demande de revalorisation du montant de la caution trop peu élevée à ce jour (500€), souhaite fixer ce montant à 1.500€ d'une part, et de prioriser les travaux à venir avec une urgence en ce qui concerne l'électricité notamment des prises électriques près de la scène.

MM. DUPRE, PAUDIERE, DESOEUVRES et Mme CHABROL expriment leur crainte quant au montant trop élevé de la caution, pouvant être dissuasif aux locations. Ils suggèrent la somme de 750€.

M. NIOBE de rappeler que la caution serait rendue naturellement, si incident il y avait, après que les assurances des deux parties aient fait le nécessaire.

M. le Maire demande un vote à main levée.

Pour le montant de la caution à 750€:

Pour le montant de la caution à **750€**

« Pour »	« Contre »	« Abstention »	
6	9	0	

Pour le montant de la caution à 1000€

« Pour »	« Contre »	« Abstention »	
8	7	0	

Pour le montant de la caution à 1500€

« Pour »	« Contre »	« Abstention »
1	14	0

En conséquence,

L'Assemblée délibérante :

- demande aux membres de la commission « Salle polyvalente » de solliciter des devis afin de chiffrer les travaux à réaliser sur la durée du mandat,
- donne priorité aux travaux d'électricité et de la maitrise de l'énergie pour 2014-2015,
- fixe le montant de la caution à 1.000€
- charge le Maire d'appliquer cette décision lors des demandes de location à venir.

	HABITANT		EXTERIEUR	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
Demi-journée	110,00€	130,00€	155,00€	165,00€
Journée hors week-end (de 8h à 20h)	220,00€	260,00€	310,00€	330,00€
Week-end (du samedi 8h au lundi 9h)	360,00€	390,00€	490,00€	520,00€
FORFAIT NETTOYAGE (restitué aux habitants)	70,00€	70,00€	70,00€	70,00€
CAUTION	1000 Pour tous.			

La période ÉTÉ = du 1er mai AU 30 septembre / La période HIVER = du 1er octobre au 30 avril. GRATUIT POUR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES POUR LES 4 PREMIERES

MANIFESTATIONS (week-end)

AU DELA UNE PARTICIPATION/ MANIFESTATION SUPPLEMENTAIRE : 50 € L'ÉTÉ et 70 € L'HIVER.

Cheese aux osufs











La chasse aux œufs traditionnelle de notre commune a cette année encore remporté un franc succès! Petits et grands se sont retrouvés sur le stade pour une recherche mouvementée des fameux œufs de Pâques... Chacun sa technique pour remplir au mieux son panier! Les œufs cachés dans la paille ont occupé un moment les enfants et chacun a pu repartir avec un chargement mérité d'œufs en chocolat. Le mauvais temps aura bien voulu nous épargner ce qui a permis à tous de profiter pleinement de cette activité offerte par la commune.

Les enfants : à vos paniers pour l'année prochaine !

J. FRANC

Brocente du ler mai 2014









La nouvelle équipe municipale de la commission fêtes et animations de SAULCHERY organisatrice de la brocante est satisfaite du bilan de cette année 2014 malgré une météo qui a coupé court à la brocante plus tôt que prévu en cours d'après midi. Le soleil a brillé le matin ce qui a permis le passage de nombreux visiteurs. Quelques gouttes de pluie sont tombées vers 11h30 mais elles ont vite disparues. Par contre à partir de 15h00 c'est une forte pluie qui est arrivée obligeant les exposants à remballer au plus vite ; à 16h00 la rue du pont était vide.

Le nombre d'exposants a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière ; quelques-uns se sont désistés à cause des prévisions météo, mais ils ont été remplacés par des personnes arrivées à la dernière minute et non inscrites.



Cette année la restauration et la buvette ont été tenues par l'équipe de Jacky du restaurant « LA TERRASSE » Jacky est plutôt satisfait du bilan de cette journée malgré l'arrivée de la pluie un peu trop tôt.

L'équipe municipale de la commission fêtes et animations de SAULCHERY remercient vivement tous les bénévoles qui sont venus spontanément offrir leur aide et leur bonne humeur, ainsi que Jacky qui a assuré la restauration.

Les exposants sont satisfaits de venir à SAULCHERY car les emplacements sont gratuits et l'ambiance est bonne ; merci à tout ceux qui sont venus malgré une météo incertaine. Sans eux, rien ne serait possible. Merci de nous avoir rendu la rue du pont propre et sans déchets, et à l'année prochaine.

Le seul incident à déplorer est qu'un individu très fortement alcoolisé durant la nuit est venu dès le matin importuner les exposants ; la gendarmerie est intervenue et a maitrisé ce personnage, ensuite le calme est revenu.

F. DESOEUVRES

Nandonnee





Le dimanche 15 juin, à l'aube, une vingtaine de courageux randonneurs de la commune se sont présentés, place de la mairie, avec sac à dos et bâton, pour une balade de 12 km, et de plus avec le beau temps. Accompagné du Maire, de quelques conseillères et conseillers.

Cela nous a permis de faire découvrir les limites de

notre commune et des communes environnantes, ainsi que de quelques cours de géographie sur notre région. Cette balade a été particulièrement appréciée par les participants qui sont prêts pour une nouvelle sortie l'année prochaine...



Alors, à bientôt sur les chemins...

M. ROUX Guy 1er Adjoint





Les enciens combattants de Saulchery 2014





La commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 a été célébrée le jeudi 8 mai 2014 autour du monument aux Morts (1914-1918 et 1939-1945) de notre commune, en présence d'une assistance assez nombreuse : membres du Conseil Municipal, ensemble du personnel enseignant accompagné des enfants de l'école, qui ont entonné notre hymne national appris en classe.

La vente des timbres « bleuet de France » a été accueillie avec bienveillance par les personnes présentes. Souvenons-nous que cette vente est destinée à aider les Anciens Combattants handicapés ou leur veuve. Notre trésorier, M. Michel CHAMPAGNE se charge de transmettre les fonds récoltés à l'Organisation Nationale des Anciens Combattants de Laon.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie, également au Maire et au Conseil Municipal, ainsi qu'au personnel enseignant.

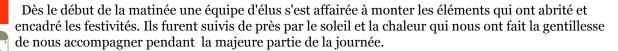
Un remerciement particulier pour le porte-drapeau de cette cérémonie, Julien DUPRE qui s'est porté volontaire pour défiler et présenter nos couleurs au monument aux Morts. Je pense qu'il s'en est bien acquitté.

En espérant vous voir nombreux à la prochaine commémoration, je vous donne rendez-vous pour le 11 novembre 2014 (centième anniversaire du début de la guerre 1914-1918).

Le président, Robert DUPRE

Fete chempetre du 27 juillet 2014

Quelle joie ce fut de participer à cette fête conviviale et chaleureuse!



Les premiers enfants prirent d'assaut les structures gonflables! Mais les activités et les occasions de s'amuser ne manquaient pas : jeux en bois, chamboule-tout, course de garçon de café, course aux œufs, course en sacs, tir à la corde, chasse aux trésors et panier garni.









Le tout fut magnifiquement ponctué par des évolutions des Sam's Majors dont les performances ont enjoué le public.







Jacky du restaurant de la Terrasse a, en plus de participer avec la commission fête et animations de la mairie à l'organisation et l'imagination des jeux, assuré avec son équipe la restauration et l'hydratation nécessaire de chacun.







Monsieur le maire et les conseillers municipaux présents n'ont pas hésité à emprunter le parcours de pneus et bottes de paille apportant aux spectateurs de belles chutes à photographier.

L'équipe municipale a ensuite clôturé les festivités en offrant des coupes aux gagnants des jeux et des glaces à tous les enfants.

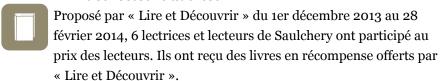
Merci à tous de nous permettre de sauvegarder ces moments privilégiés où toutes les générations s'amusent ensemble.



eupentaoildid

Bibliothèque municipale place Jean Moulin 02310 Saulchery 03 23 70 33 80

Prix des lecteurs adultes



lundi de 16h00 à 16h30. jours d'ouverture.

Le concours d'orthographe

De notre association des bibliothèques du canton s'est déroulé, le samedi 22 mars 2014 à la salle municipale de Bézu Le Guéry à partir de 14h. Il y a eu une bonne participation.

Les récompenses ont été remises aux gagnants lors de l'exposition du 06 avril 2014.









Le thème était « Le Théâtre ». Nous avions choisi de présenter 2 sujets « Molière et les ombres Chinoises » pour la Bibliothèque de Saulchery.





Contes à la Bibliothèque

Jeudi 5 juin 2014 à 15 h une séance de conte a été offerte par la Bibliothèque de Saulchery aux élèves de l'école.

Les enfants furent émerveillés par la prestation de la conteuse Madame Betty Liotard en costume d'époque à qui nous adressons nos vifs remerciements.





Animation « Dessins peintures »

Proposée aux élèves de l'école leurs Professeurs ont eu la gentillesse de les aider. Nous les remercions bien sincèrement. Les enfants ont reçu leur récompense (1 livre) offert par la municipalité et un petit goûter le jeudi 5 juin 2014 à 17 h à la salle municipale de Saulchery en présence de Monsieur le Maire,







des élus, des professeurs et des parents des élèves.

Jeannette Champagne

L'équipe bénévole de la Bibliothèque vous souhaite de très bonnes vacances. Nous vous donnons rendez-vous début septembre 2014 pour de nouvelles animations et lectures.

La bibliothèque municipale est ouverte : Les lundis et vendredis de 16h à 19h Accueil des classes scolaires vendredi de 14h30 à 16h00

[cole





Le jeudi 18 avril 2014, les élèves de notre école, de la PS au Cm2, ont visité la Cité des Enfants, sur le site parisien de la Cité des Sciences. Au cours de cette visite, les enfants ont participé à des activités faisant appel à leurs cinq sens, leur

permettant d'expérimenter la force de l'air ou de l'eau ou bien encore





diverses techniques (équilibre, engrenages, mécanique entre autres). Ils ont pu tour à tour se mesurer les uns aux autres, s'entraider, et collaborer pour mener à bien les défis qui leur étaient proposés et qu'ils ont relevés dans la bonne humeur, trouvant bien sûr ces moments << ludo scientifiques >> bien trop courts!







Bulletin municipal N°16 p12

Spectacia de l'in d'annea et karmassa







Parents, familles et amis se sont réunis le samedi 28 juin à la salle communale. C'est dans une ambiance joyeuse et avec impatience qu'ils sont venus assister au spectacle de fin d'année préparé de main de maître par les enseignants depuis quelques semaines. Les élèves concentrés et appliqués se sont succédés par tableaux chorégraphiés afin de retracer les musiques et chansons des années 20 aux années 2010. Emmanuelle Courtès avec son humour habituel a commenté le spectacle et invité régulièrement

les élèves de CM2 et leurs parents sur scène pour fêter leur départ prochain vers le collège. Karine Langlois n'a pas hésité à interpréter une marquise et sa chute!. Monsieur Chateauneuf quant à lui a fabriqué avec ses élèves des déguisements de robots en carton d'emballage pour une chorégraphie remarquable. Angélique Chapuis, Mélanie Menu (sa remplaçante) et Morgane (stagiaire) ont bien sûr accompagné, fait répéter et accessoirisé toute cette joyeuse troupe. Monsieur Paudière a complimenté et remercié chaleureusement chacun pour ce fabuleux spectacle. Il a, au nom de la commune, offert des dictionnaires aux futurs collégiens puis accompagné de quelques conseillers, a offert les traditionnels bouquets ou bouteille de champagne à l'équipe enseignante.

Une jolie farandole de chaises a ensuite suivi : l'ensemble des personnes présentes aidant à faire place à la kermesse qui pour cause de pluie s'était réfugiée dans la salle polyvalente. Les délégués de parents d'élèves et quelques bénévoles ont animé des jeux, vendu des gâteaux et boissons et distribué des cadeaux en récompenses des cartes d'activités et tickets de tombola gagnant. L'ensemble des cadeaux a été offert par des commerçants et artisans de la région au profit de l'école. Un peu plus 500 euros ont été récolté durant cette fête permettant aux enseignants de financer en partie des sorties scolaires l'année scolaire prochaine.

Ces deux événements ont été l'occasion d'échanges sympathiques et ont fait la preuve de la vitalité de notre école réunissant les

élèves, l'équipe pédagogique et les habitants pour fêter la fin de l'année scolaire 2013-2014 dans la joie.





Tennie de Cable









Venez exercez votre "Coupé", votre "Topspin", votre "Side spin", votre "Dévié", votre "Frappe", votre "Flip" tous les lundis soirs de 20h à 22h à la salle communale.

Cueillette: attention!

Si trouver et se régaler de baies et de plantes comestibles est un vrai plaisir, il faut se souvenir de quelques notions :



- Il est important de laver consciencieusement les végétaux cueillis aux bords ou dans les cours d'eau sous peine de contracter la douve du foie.
- Évitez de cueillir plantes et baies aux bords des chemins , contre les rochers, les troncs d'arbres là où un renard ou un chien aurait émis des déjections au risque d'être victime de la toxocarose (la cuisson élimine les risques) ou un échinocoque (un blanchiment à l'eau salée élimine les risques mais pas un simple lavage).
- Ne cueillez que les plantes que vous pouvez identifier formellement.
- Évitez les lieux susceptibles d'être contaminé par des pollutions chimiques.
- Ne récoltez que ce dont vous avez besoin. Les plantes fraîches ne se conservent pas. Ne ramassez une plante que si elle pousse en abondance là où vous trouvez et veillez à toujours laisser au moins la moitié des plants intacts.
- Utilisez des sacs en papiers ou en tissu et évitez absolument le plastique dans lequel les végétaux s'altèrent très rapidement.

Bon appétit!

(Extraits ou librement inspirés par « plantes sauvages comestibles » d'Alain CRETON aux éditions Découverte Séquoïa)

Sem's Major

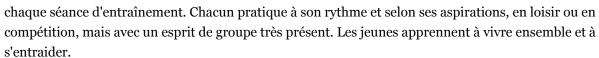
Le twirling: un loisir ou un sport!



Un jeune qui pratique une activité dans sa commune, c'est l'occasion de nouer des contacts, y compris pour les parents.

Notre club, dont la longévité démontre sa vitalité, accueille les filles et garçons, dès l'âge de 6 ans .

Une partie gymnastique et échauffements précède



Nous participons aux fêtes locales, aux championnats de la Fédération Française de Twirling Bâton, ainsi qu'à des opérations d'animations dans des structures recevant des retraités ou des résidents de longue durée.







Le groupe des parents n'est pas en reste et la bonne ambiance est de rigueur.

N'hésitez pas à prendre contact au 06.85.49.22.28/06.03.24.11.31/06.75.59.48.82, ou à venir nous rencontrer à la salle polyvalente le mercredi (nous contacter pour les horaires). A bientôt.



Lee Peruente du bouchon





Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique " LES FERVENTS DU BOUCHON " de NOGENT- L'ARTAUD, ROMENY et SAULCHERY Siège Social : Mairie de Nogent-l'Artaud

L'association dont le parcours s'étend sur plus de 6 km, traversant les communes de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery, fait partie des 75 associations agréées du Département de l'Aisne. Notre parcours est régulièrement

entretenu par les membres bénévoles du bureau avec l'aide précieuse des Municipalités de Nogentl'Artaud, Romeny et Saulchery qu'il convient de remercier.



Le rempoissonnement réalisé en décembre dernier était composé de 300 brochets. Au mois de mai 700 fingerlings (alevins de brochet de 10 cm environ) avaient été déversés sur le parcours de l'association. Nous rappelons aux pêcheurs de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery que les rempoissonnements de nos parcours sont réalisés en grande partie avec les cotisations de nos adhérents et aux subventions les Municipalités et nous vous invitons à acheter votre permis de pêche 2014 chez notre dépositaire situé à Nogent-l'Artaud ou par internet.

Les travaux de restauration de la frayère de Romeny commenceront prochainement. Ces travaux se porteront principalement sur l'entretien et le nettoyage des berges du plan d'eau. De plus il est prévu de modifier la liaison avec la Marne en remplaçant les buses actuelles par un fossé à ciel ouvert facilitant ainsi la circulation des poissons. Ces travaux importants sont financés par l'agence de l'Eau, l'Entente Marne, la Fédération Départementale des Associations de pêche de l'Aisne et l'association de Nogent-l'Artaud.

Dépositaires de cartes de pêche pour l'année 2014

- Café et Articles de pêche « LE TIVOLI » à Nogent-l'Artaud
- Par internet sur le site www.carte pêche.fr

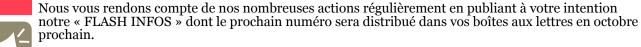
Détendez-vous...... Allez à la Pêche!

ZAU

LE BUREAU

SAUUEGAADER SON PATAIMOINE EN AEGION AGAOUITICOLE

SAUVEGARDER SON PATRIMOINE EN REGION AGROVITICOLE (SPRA) défend votre patrimoine depuis cinq ans.



D'ores et déjà, nous pouvons vous livrer quelques informations qui, hélas, ne vont pas toujours dans le sens d'une concrétisation rapide vivement souhaitée par l'ensemble des saulcheriens.



Impondérables, complexité technique, lourdeur administrative, voire immobilisme des autorités de l'Etat... sont en grande partie responsables de cette situation.

En particulier, les travaux hydro viticoles que nous attendons tous ne se concrétiseront vraisemblablement pas avant 2015, ce qui nous a été confirmé le 7 mai dernier lors d'une réunion d'information organisée par notre Maire en présence des responsables de la Chambre d'Agriculture et des membres du Conseil Municipal chargés de ce dossier. Compte tenu de leur importance et de leur coût, les travaux ne s'effectueront que par tranches.

Les localisations des bassins de rétention et de décantation ont été précisées. La topographie de notre commune étant complexe, il s'est avéré nécessaire de passer par un cabinet spécialisé qui a été désigné lors du dernier Conseil Municipal en date du 20 juin. Celui-ci, opérationnel immédiatement, travaillera durant tout l'été.

En ce qui concerne les pesticides, SPRA s'appuie sur de grandes actions nationales pour la plupart diligentées par GENERATIONS FUTURES dont nous sommes adhérents.

Fin avril, GENERATIONS FUTURES a largement médiatisé une étude montrant que les mèches de cheveux d'enfants vivant en zones rurales contiennent 21 pesticides "perturbateurs endocriniens".

Suite à cette information, SPRA a été interviewée par l'Union qui a publié son article le 2 mai. Si GENERATIONS FUTURES reconnaît qu'il ne faut pas « considérer ces résultats comme représentatifs de l'exposition moyenne des petits Français vivant dans des zones agricoles », cela n'exclut pas "qu'il y a urgence à protéger ces populations sensibles". SPRA a saisi cette opportunité afin d'exprimer sa colère vis-à-vis des autorités de l'Etat qui renâclent manifestement à publier un arrêté préfectoral visant à réglementer les traitements à proximité des habitations.

Nous remercions vivement les habitants de notre commune qui ont accepté d'être interviewés en mai par les étudiants de SCIENCES PO et leur professeur enseignant en sociologie (Université Paris XIII) sur leur « ressenti » face à cette situation.

Autre information importante : Notre commune est concernée par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) visant à permettre une meilleure utilisation des espaces et éviter le mitage des territoires. Il était consultable jusqu'au 19 juillet en Mairie. L'enquête publique se déroulera en septembre. Il est indispensable que vous vous exprimiez et consigniez vos observations noir sur blanc en Mairie à cette occasion. Cette démarche est primordiale. En effet, à ce jour, personne n'a été en mesure de nous préciser jusqu'à quand le « droit à planter » était « gelé ». Il est indispensable pour la sécurité de tous que le chevauchement AOC/zones urbaines ne se perpétue pas !

Notre équipe vous donne rendez-vous en octobre en vous invitant à lire notre prochain « FLASH INFOS » et en janvier, salle polyvalente de Saulchery, à l'occasion de notre Assemblée Générale qui se tiendra mardi 13 janvier à 18 h 30.

Nous vous rappelons l'importance d'être nombreux si nous voulons être entendus.

Rejoignez-nous, adhérez et faites adhérer!

Cordialement.

Liliane DEVILLERS, Présidente.

Photo en haut à gauche : Une des nombreuses stations météo implantées sur toutle territoire champenois. Arnaud DESCOTES, responsable de l'Environnement au CIVC, Liliane DEVILLERS et le vice président, J.P. DELORENZI.

Photo en bas à droite : 25 juin – visite des parcelles expérimentales cultivées par le CIVC (on note que les parcelles ont été labourées). De gauche à droite : Jean-Luc BARBIER, Dr Général du CIVC, JP DELORENZI, D GERTENOT, F. GOVILLOT Membres du CA de SPRA et Arnaud DESCOTES, responsable de l'Environnement au CIVC. Informations sur cette visite dans notre prochain numéro de « FLASH INFOS ».



Lee mote croieee

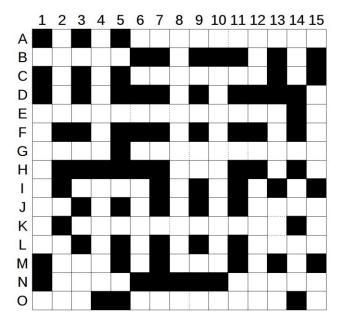


Définitions et solutions librement inspirées du fameux livre "un joli coin de la campagne viticole" de R TARTIERE 1914 (sauf définitions en italique).

Un tirage au sort parmi les grilles correctement complétées réservera une surprise au gagnant.

une surprise au gagnant. Faites parvenir votre grille (ou sa photocopie) à la mairie avant le 15 octobre.

Solutions et révélation du gagnant dans la prochaine revue.



Horizontal:

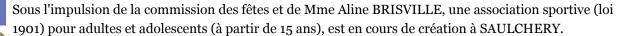
- A : En 1347 elle dévasta le pays avant les anglais.
- B: Très jolie.
- C: Cette maladie fit 70 malades et 21 décès en 1696.
- E: Lieu où était exposé, mis au pilori les condamnés, où s'exécutaient les sentences comme le fouet en 1673.
- G : On y dépose sa voix. Nom du lieu où l'on plaça le grenier des dîmes de blé.
- H: Arthur en fut un célèbre.
- I: Un lien direct entre paysans et consommateurs.
- J: Pronom personnel. Nulle chose.
- K: Ancien nom de la route qui conduisait de Charly au pont de Nogent.
- L : Drame lyrique raffiné et poétique. L'aliment de base de nombreuses sociétés.
- M: Pouffer à la première personne du présent du subjonctif. L'âge légal en France où la scolarité est obligatoire.
- N: Il en existe deux, l'un magnétique, l'autre géographique.
- O: Imperturbable, calme. Nom de l'importante villa qui fut construite vers 1891 au chef lieu de la commune.

Vertical:

- 1 : Un cheval qui mange du sarment ou ronge le bois de son auge est dit de ...
- 2 : Nom de celui qui fut nommé maire le 25 janvier 1790. Département français nommé d'après le fleuve qui y prend sa source puis le traverse.
- 3 : Espèce chimique électriquement chargée.
- 4 : Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henry IV ? Énorme tas de pierres vraisemblablement amassé par corvées commandées au temps malheureux des servages.
- 6 : Nom de celui qui fut à la fois maire et curé.
- 8: Nom de la commune en 1153.
- 9 : Première note de la gamme tempérée.
- 10 : A l'origine de cette rue une fontaine coule abondement
- 11: Ce pronom se place toujours devant chaque verbe dont il est le complément.
- 12 : Un poème célébrant un personnage ou événement. Métier d'un des artisans œuvrant sur la commune en 1914.
- 13 : Déja présent sur cette grille. Chargée de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission de notre patrimoine audiovisuel. Conjonction de coordination négative.
- 14 : Cri du chevreuil mâle. Quatrième plus grande île de France métropolitaine. Peut être belle ou de France voir les deux.
- 15 : On y vidait sa hotte, cela était arrimé à la charrette. Adverbe utilisé pour marquer son désaccord. Dieu égyptien.

bougen and saulcheay

Association de gymnastique à SAUCLHERY



Elle débutera en septembre 2014 avec les activités suivantes :

Zumba – Stretching (étirements) – Renforcement musculaire – Pilate – Gym douce – Body fight...

Les cours seront dispensés par deux professeurs diplômés d'état : Teddy DUFILS et Amélie BASQUIN





Les tarifs seront les suivants : Adultes : 90,00 Euros à l'année

Adolescents (15-18 ans) et carte étudiant : 65,00 Euros à l'année

L'adhésion donnant accès à l'ensemble des cours.

Des activités « sport pour enfants » sont également à l'étude

Les cours se dérouleront dans la Salle Polyvalente de SAULCHERY (face à la mairie).

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX!

Parlez-en autour de vous!

Afin d'adapter le planning des cours, vous trouverez dans ce bulletin une fiche de pré-inscription à nous retourner au plus vite à la mairie de SAULCHERY.

Dates d'inscription : 1er - 2 et 3 septembre 19h00 - 20h00 à la Salle Polyvalente

Pour tout renseignement ou demande de formulaire de pré-inscription :

Mail: bouger.gym@gmail.com

Téléphone: Francine 06.86.96.98.43